



AFFAIRES CULTURELLES

DESCRIPTION ET MISSIONS

La section des Affaires culturelles assure la promotion des activités culturelles des citoyens et artistes jurassiens, qu'il s'agisse des arts visuels, des arts de la scène, du cinéma, de la littérature, ainsi que des musiques classiques et actuelles.

Les Affaires culturelles contribuent notamment à encourager des activités culturelles assumées par des associations, groupes ou personnes, à soutenir la création artistique, la recherche, l'animation, la formation aux métiers des arts et la promotion des activités culturelles, à mettre en œuvre une politique culturelle afin de soutenir les activités culturelles jurassiennes, et à contribuer à la diffusion du patrimoine culturel jurassien vivant et aux échanges culturels.



« JINX 103 », performance de la Compagnie de danse Jozsef Trefeli, cour de l'Hôtel des Halles, Porrentruy, juin 2015.

EN CHIFFRES

732 790 CHF **LE TOTAL DES AIDES PONCTUELLES**

C'est environ le même montant qu'en 2014, mais sensiblement moins que les années précédentes. Le Fonds d'utilité publique du Gouvernement, sur lequel les aides culturelles à projets ponctuels sont prélevées, est en effet en cours d'assainissement.

887 915 CHF **LE TOTAL DES AIDES PÉRIODIQUES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES**

Vingt-six associations culturelles jurassiennes et interjurassiennes en bénéficient. La Fondation Cours de Miracles, dédiée à la médiation théâtrale, émerge à une rubrique différente. Les subventions ont été réduites de 5% en 2015, conformément aux mesures d'économie décidées fin 2014.



Alexandre Voisard au Salon du livre de Genève.

ASSOCIATIONS CULTURELLES SOUTENUES EN 2015 (EN CHF)

27 750	–	AICC - FEST'HIVER ET ÉVIDANSE
950	–	ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS NEUCHÂTELOIS ET JURASSIENS
950	–	ASSOCIATION DES COSTUMES ET COUTUMES
57 000	–	ATELIER DE GRAVURE, MOUTIER
95 000	–	CENTRE CULTUREL DU DISTRICT DE PORRENTRUUY (CCDP)
110 000	–	CENTRE CULTUREL RÉGIONAL DE DELÉMONT (CCRD)
49 750	–	CENTRE DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE, DELÉMONT
71 250	–	COORDINATION JEUNE PUBLIC
23 750	–	CRESCENDO
14 250	–	ENSEMBLE DE CUIVRES JURASSIEN
71 250	–	ESPACE CULTUREL CAFÉ DU SOLEIL, SAIGNELÉGIER
11 400	–	ESPACE CULTUREL LA NEF, LE NOIRMONT
23 750	–	ESPACE D'ART CONTEMPORAIN (LES HALLES)
17 100	–	EXTRAPOL
21 850	–	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES DES FRANCHES-MONTAGNES
5 700	–	FÉDÉRATION JURASSIENNE DES SOCIÉTÉS DE THÉÂTRE AMATEUR
24 700	–	FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE
2 850	–	FÉDÉRATIONS DES PATOISANTS
7 125	–	INSTITUT JURASSIEN DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS
19 000	–	MUSIQUE DES LUMIÈRES
4 750	–	ORCHESTRE DE CHAMBRE JURASSIEN, DELÉMONT
4 750	–	ORCHESTRE DE LA VILLE DE DELÉMONT
6 080	–	SCÈNE ANIMATION THÉÂTRE DELÉMONT
63 080	–	SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION
1 280	–	UNION DES CHANTEURS JURASSIENS
76 600	–	UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE
811 915	SOUS-TOTAL (CHF)	
76 000	–	COURS DE MIRACLES
887 915	TOTAL (CHF)	



Vernissage de l'exposition
L'Humén à la Nef, Le Noirmont.

FAITS MARQUANTS

PRIX RENFER

Le Prix Werner Renfer a été remis au poète et écrivain Alexandre Voisard. La cérémonie s'est déroulée, le 16 mai, aux Journées littéraires de Soleure. Ce prix est décerné par la Commission intercantonale de Littérature (CiLi) des cantons de Berne et du Jura instituée en 2009. Il distingue, pour l'ensemble de son œuvre, un écrivain résidant dans l'Arc jurassien franco-suisse. Le prix doit son nom à l'écrivain jurassien Werner Renfer.



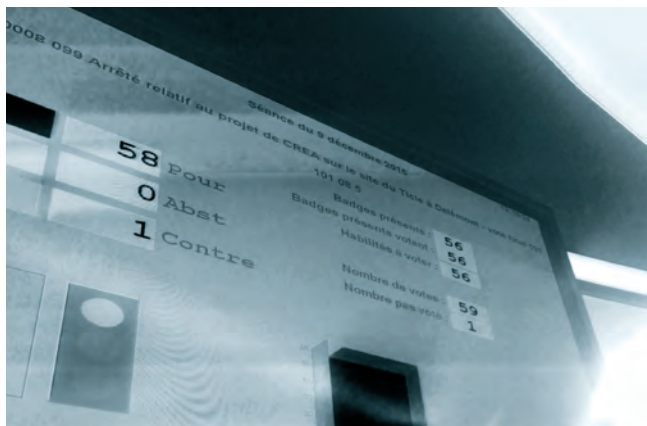
Maxime Zuber, maire de Moutier, Alexandre Voisard et Élisabeth Baume-Schneider, ministre jurassienne de la formation, de la culture et des sports.

PRIX DES ARTS, DES LETTRES ET DES SCIENCES

Zouc n'avait jamais eu les honneurs d'un prix dans son canton d'origine. Alors que le canton du Jura prépare la construction de son théâtre, l'occasion était belle de récompenser celle qui a transporté l'accent franc-montagnard jusque sur les planches parisiennes. Zouc, élevée à Saignelégier, a reçu le 1^{er} septembre du Gouvernement jurassien le Prix des Arts, des Lettres et des Sciences 2015 à l'ancienne Église du Noirmont. Ce prix est décerné à la fin de chaque législature. Il s'agit de la plus prestigieuse des récompenses de la République et Canton du Jura (cf. p.14-15, *Chère Madame von Allmen*).

THÉÂTRE DU JURA

Le Parlement accepte le 9 décembre, à la quasi-unanimité (58 voix contre 1), l'arrêté permettant la construction et le fonctionnement du CREA (Centre régional d'expression artistique) sur le site du Ticle à Delémont. Le coût de construction du théâtre est estimé à 24 millions de francs. Le Gouvernement limite son investissement à 14 millions et au deux tiers des premières années de fonctionnement. À charge d'une fondation, qui sera créée en 2016, de rechercher 8 millions pour la construction et 880 000 francs pour le fonctionnement auprès de privés, d'entreprises ou de tiers. Le projet prévoit également une collaboration étroite des centres culturels des trois districts jurassiens, ainsi que l'intégration de la Fondation Cours de Miracles pour assurer le volet « médiation » de la nouvelle structure.



**Merçi Commission intercantonale de littérature (CILI), Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS),
Commission jurassienne des arts visuels (CjaV), Commission de gestion des ateliers d'artistes (CGA).**

CHÈRE MADAME VON ALLMEN

Mesdames et Messieurs
les représentantes et représentants des médias,
cher Michel Rauch,
très chère Madame Vonalmeun,
très chère ZOUC !

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous accueillir au nom du Gouvernement jurassien, ici, à la Nef, lieu d'art contemporain franc-montagnard, pour remettre *le Prix des Arts, des Lettres et des Sciences de la République et Canton du Jura*.

Les femmes et hommes politiques et les artistes récipiendaires de prix pourraient sans doute partager plusieurs particularités dans leurs vies et parcours professionnels. J'en vois au moins quatre qui nous importent aujourd'hui :

- chacun a sa scène ou sa tribune pour affirmer des constats ou des visions dans une relation frontale avec un auditoire ;
- chacun a vécu des périodes de doute, voire de douloureuses remises en cause et a pris des risques, avec sa santé parfois ;

- chacun souhaite une reconnaissance de son œuvre ou de son travail ; et enfin :
- chacun a un égo à soigner, en rapport à son œuvre ou à sa fonction.

Mesdames et Messieurs,
On entend des artistes et des journalistes dire que le public est chagriné que Zouc ait disparu du paysage médiatique ou culturel. C'est inexact ! Isabelle von Allmen se fait très discrète, certes et à raison, mais Zouc, elle,...

Zouc est très présente dans nos mémoires, dans nos familles, dans nos télévisions, dans nos bistrottes et même sur nos scènes.

Une comédienne du cru disait :
« ... à dire son nom, c'est tout un monde qui réapparaît ».
Tout un monde : c'est l'œuvre de Zouc !



Comme vous le savez, dans le Jura on dit « La Zouc », voire « Notr' Zouc ». Car l'artiste incarne l'appartenance à une collectivité, à une culture, tout comme elle illustre des éléments comportementaux forts qu'adoptent les Jurassiennes et les Jurassiens, telle l'authenticité, ou tel le parler vrai, direct, simple, parfois drôlement rustre. Définitivement, Zouc appartient à son Jura autant que son œuvre revêt un caractère universel.

Le Prix des Arts, des Lettres et des Sciences de la République et Canton du Jura lui est attribué en tant que reconnaissance de son œuvre. Il pourrait lui être décerné à Genève ou à Paris, dans un Festival à Montréal, à Montreux ou en Afrique francophone. Comme je vous disais : universelle la Zouc !

« Celle qui en scène accouchait chaque soir de l'humanité », pour reprendre une formule d'Alexandre Demidoff, est y compris et surtout reconnue parmi les comédiens français et romands auprès desquels elle a une influence considérable, tels les Deschiens, Joseph Gorgoni, Nathalie Baye, Jean-Luc Bideau, Cuche & Barbezat ou Pierre Palmade...

Le Gouvernement jurassien voulait célébrer Zouc comme il se doit : par sa distinction majeure. Il souhaitait procéder à la remise de ce Prix dans un lieu de culture franc-montagnard et avec sincérité, simplicité et authenticité, comme Zouc et le Jura ont toujours su le faire.

À l'heure où les auteurs, où les scènes francophones se réapproprient l'écriture et l'humour de Zouc,

à l'heure où le Jura fait le bilan des bienfaits sociaux et culturels de nos formations de théâtre à l'école,

à l'heure où le Jura s'apprête enfin à construire son théâtre,

il était temps que le Gouvernement du pays dont elle a contribué à forger l'âme salue la plus grande auteure et comédienne humoriste issue des bancs de ses écoles, de ses églises et des planches d'une salle communale, à Saigne, tout près d'ici, où elle est montée pour la première fois.

C'est avec une très grande émotion, avec une conviction forte et surtout une immense reconnaissance que j'ai le plaisir de remettre à Zouc le *Prix des Arts, des Lettres et des Sciences de la République et Canton du Jura*.

**Allocution de M. Michel THENTZ,
président du Gouvernement jurassien,
à l'occasion de la remise du *Prix des Arts,
des Lettres et des Sciences 2015* à Zouc.**

